

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 544

présenté par
M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

I. – Au début de la huitième phrase de l’alinéa 256, substituer aux mots :

« Ces agents »

les mots :

« Les surveillants adjoints ».

II. – En conséquence, au début de la neuvième phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« Les surveillants adjoints »

le mot :

« Ils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.